

MESSAGE
Séance du Conseil général du 18.05.2022

Objet :

Proposition : introduction d'une "heure communale"



Descriptif :

Par le biais de Mme Marie Levrat, le PS-Les Verts a présenté la proposition ci-après :

Extrait du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021 :

Le groupe PS-Les Verts propose au Conseil communal d'examiner l'idée d'introduire une "heure communale" pour toute personne qui fournit des heures pour la Commune de Vuadens. Il s'agit de rémunérer au même tarif toutes les personnes qui mettent leur temps au service de la Commune (hormis les employés avec un contrat et les Conseillers communaux). Toutes ces personnes qui donnent leur temps pour la Commune devraient être payées au même tarif de l'heure. Il faudrait notamment uniformiser les rémunérations des Conseillers généraux, des membres des différentes commissions de la Commune, mais également des personnes qui dépouillent les votations ou les élections le dimanche matin.

Le groupe PS-Les Verts pense qu'il est nécessaire que les personnes qui donnent de leur temps pour la Commune soient rémunérées à un tarif par heure similaire pour toutes et tous. Dans ce sens, nous pensons qu'introduire une "heure communale" mettrait tout le monde à égalité.

Le Conseil général est invité à se prononcer quant à cette proposition.